GOHIEZ & ASSOCIÉS

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
à taille humaine !



NOS MISSIONS :

- Accompagnement des viticulteurs
- Tenue de comptabilité
- Fiscalité
- Juridique & social
- Conseil en investissement immobilier

NOTRE ADN

écoute conseils passion

NOUS RENCONTRER
contact@gohiez-associes.fr
03 26 09 63 70

www.gohiez-associes.fr

INSTALLATION

Le stage 21 h : passage indispensable et formateur

S'il est obligatoire dans le cadre d'une installation aidée, le stage 21 h est ouvert à tous et permet au futur repreneur de maîtriser tous les enjeux de l'installation et les démarches à réaliser, et d'échanger avec les autres porteurs de projet.



Lors du rendez-vous au Point Accueil Installation (PAI) de l'Adasea de la Marne, première étape du parcours d'installation, le futur repreneur se voit remettre les dates à venir du stage 21 h, trois jours obligatoires à réaliser avant de s'installer si le porteur de projet demande les aides régionales à l'installation. Le stage est également ouvert à ceux qui s'installent sans ces aides.

Lors de cette session collective, qui se déroule au Comité régional de formation et de promotion sociale (CRFPS) à Reims, plusieurs thématiques sont abordées, quelle que soit la production envisagée :

- Maîtriser le parcours administratif de l'installation ;
- Comprendre le régime social agricole ;
- Identifier le panel des aides à l'installation et les points pouvant mettre en difficulté une entreprise, intégrer son projet dans une démarche durable.

Par ailleurs, des ateliers abordent la sécurité au travail, la prévention des risques (foncier, marché, climatiques…), les relations humaines et l'approche globale du projet d'installation. Ils sont complétés par un jeu sur l'interdépendance vie pro-vie perso et le témoignage d'un jeune installé.

Approfondir la réflexion

« Ces trois journées, qui se sont déroulées dans la bonne humeur, ont été très utiles », raconte Alexia Godin, jeune viticultrice installée à Berru en septembre 2025 sur l'exploitation viticole familiale, avec son père gérant et sa sœur salariée.

Diplômée de l'Inseec en 2020, elle devient salariée de l'exploitation familiale et crée dans la foulée la marque « Champagnes Godin & Filles ». Elle gère la commercialisation de la production vinifiée à la coopérative de Berru et participe aux travaux dans les vignes lors de périodes chargées.

En 2025, Alexia démarre son parcours à l'installation par un rendez-vous au Point Accueil Installation (PAI) de l'Adasea de la Marne, puis réalise le stage 21 h en juin. « Les interventions étaient très judicieuses et j'ai appris beaucoup de choses. Le fait d'échanger avec les camarades futurs installés et d'écouter leur projet est également très inspirant. J'ai beaucoup apprécié les ateliers qui nous incitaient à nous poser les bonnes questions sur notre projet. Et j'ai trouvé le jeu sur l'interdépendance vie pro-vie perso très utile également, de même que l'identification des points pouvant mettre en difficulté une entreprise. Au final, ces trois jours m'ont permis d'approfondir ma réflexion sur certains points de mon projet d'installation. »

Pour compléter son stage 21 h, Alexia a suivi deux jours de formation sur l'entente dans le cadre d'un travail familial. « Une formation très pertinente pour résoudre les conflits quand on travaille comme nous en famille ! » ■

Caroline Ledeuil, conseillère point accueil installation de l'Adasea de la Marne